

POSTER POUR LA JOURNÉE ASSESS4SUCCESS : L'ÉVALUATION AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA RÉUSSITE 10 MARS 2023

Guide d'élaboration d'un poster sur une pratique d'accompagnement vers la réussite

Ce guide propose de vous accompagner dans la complétion de votre poster pour la journée de réflexion du 10 mars 2023. L'objectif n'est pas de revenir sur l'ensemble des éléments complétant le poster, mais de donner plus de détails sur deux parties pouvant poser question : la grille descriptive et la ligne du temps. En effet, la description générale de la pratique et la prise de recul par rapport à cette dernière sont suffisamment explicites que pour être complétées sans explication supplémentaire.

Outre l'explication de ces deux points, nous rappelons également ici que, pour plus de facilité, les posters seront imprimés par l'ARES et directement apportés sur le site de l'EPHEC le jour de l'événement. Cela signifie que les posters devront nous être envoyés **au format PowerPoint pour le vendredi 27 février au plus tard** à l'adresse suivante eventA4S@ares-ac.be.

Sachez que vous pouvez prendre quelques libertés par rapport au poster. En effet, il est possible de prendre plus de place qu'initialement prévu pour certains éléments si vous le jugez nécessaire et de rajouter des catégories/éléments si cela facilite votre explication de pratique.

Merci encore d'avoir saisi cette opportunité de faire découvrir votre pratique aux autres actrices et acteurs de la réussite de la FW-B et bon travail de complétion.

La grille descriptive

Dans le canevas du poster, vous retrouverez une grille descriptive vous permettant de détailler votre pratique sur différentes dimensions. Plus de détails sont donnés ci-dessous afin de vous aider à compléter la première partie de la grille : le « quoi ? ».

1. **La forme** renvoie au type de pratique d'accompagnement que revêt votre pratique. Il se peut que plusieurs formes conviennent. Dans ce cas, choisissez celle qui convient le mieux : vous pouvez choisir de présenter votre pratique comme l'une des quatre formes suivantes :
 - a. **une pratique d'accompagnement personnalisé** : Ce type de pratiques est caractérisé par une aide personnalisée et souvent individuelle répondant aux besoins ponctuels de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les faits, cet accompagnement peut revêtir un grand nombre de formes (tutorat, parrainage, suivi par l'enseignant-e, entretiens individuels avec l'étudiant-e...) qui ne sont pas toujours gérées par l'institution.

- b. **Une pratique d'accompagnement ponctuel et ciblé** : Ce type de pratiques se rapproche le plus de la vision « prototypique » de l'aide à la réussite. Derrière cette forme, nous retrouvons essentiellement des pratiques d'accompagnement structurées, souvent collectives, ayant une ou deux visées très précises et qui s'organisent en un ensemble d'activités ponctuelles destinées à les atteindre. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les traditionnels ateliers de propédeutique ou de gestion du stress. En contraste, avec l'accompagnement personnalisé présenté plus haut, cette forme d'accompagnement est structurée pour répondre à un besoin spécifique.
 - c. **Une pratique d'accompagnement large et aux visées multiples** : Ce type de pratiques se caractérise par la diversité de leur visée et la façon dont elles soutiennent l'étudiant·e. Cette forme d'accompagnement est composée d'un module proposant un ensemble de pratiques d'accompagnement ciblées, soit d'une pratique qui a comme objectif d'accompagner l'étudiant·e sur la majorité des difficultés qu'il peut rencontrer. Il ne s'agira pas d'accompagnement personnalisé, mais bien d'actions à large spectre tentant d'opérer sur une vaste palette de facteurs de réussite simultanément. Un exemple de ce type de pratique est celui du blocus encadré qui offre une semaine intensive dédiée à l'aide à la réussite proposant des moments structurés d'étude, des séances de développement de la gestion de soi, de l'accompagnement méthodologique et disciplinaire, des moments consacrés à la santé (activité sportive, repas fournis), etc.
 - d. **Une pratique d'accompagnement intégrée dans les activités d'enseignement** : Ce type de pratiques se rapporte à toute pratique d'accompagnement directement intégrée dans les unités d'enseignement constituant le programme de formation de l'étudiant·e ayant comme visée première de soutenir la réussite de l'étudiant·e.
2. **La/les visées** renvoient à l'objet ou aux objets sur lesquels la pratique tente de soutenir l'étudiant·e. Une même pratique peut évidemment avoir plusieurs visées. Il est cependant important de préciser la ou les visées directes et principales. Il peut également être intéressant de préciser quel élément précis de la visée est abordé par l'action. Quatre grandes catégories de visées peuvent être identifiées :
- a. **Le développement de la gestion de soi** qui rassemble les actions de socialisation et d'intégration de l'étudiant·e, de soutien de la maîtrise des émotions (stress, anxiété...), de gestion de la motivation, de l'effort et de la persévérance, de gestion de l'équilibre entre vie personnelle (problème personnel) et étudiante...
 - b. **Le développement des compétences académiques** qui rassemble les actions touchant à la maîtrise des langues, la méthodologie de travail, la propédeutique, les stratégies d'étude, la gestion du temps, la maîtrise des outils numériques...
 - c. **Le développement des compétences disciplinaires** qui rassemble les actions visant la maîtrise des contenus de cours (connaissances et/ou compétences) ou la compréhension des codes et de la culture liés à la discipline.
 - d. **Le développement du projet personnel et professionnel** qui rassemble les actions concernant l'aide à l'orientation, réorientation et la préparation à la vie professionnelle.
3. **La fonction** relate le rôle que la pratique vise à tenir auprès de l'étudiant·e.

- a. D'une part, une pratique pourra avoir pour fonction principale d'être **préventive** en accompagnant l'étudiant·e avant qu'une difficulté n'émerge/pour prévenir des difficultés à venir.
 - b. D'autre part, une pratique peut être **reméditative** en tentant de pallier une difficulté identifiée de l'étudiant·e.
- 4. La dernière catégorie du « quoi » concerne **le format** de la pratique d'accompagnement proposé à l'étudiant·e.
 - a. D'une part, la pratique peut prendre le format d'un **matériel**. Ainsi, elle ne consiste pas directement en une action de soutien mise en place par un ou une intervenante, mais il s'agira davantage d'un **outil indépendant** de soutien à la réussite qui aura été conçu afin de soutenir la réussite de l'étudiant·e. Ainsi, plusieurs types de pratiques/outils pourraient être identifiés derrière ce format matériel tels que des tests de prérequis (comme le passeport pour le bac), des sites d'orientation (comme l'outil cursus), des logiciels de soutien (tel que le logiciel Amanote), des supports à la création du métier d'étudiant·e (tel que le MOOC « Visez la réussite »). Ces exemples sont bien des pratiques de soutien matériel qui n'impliquent pas une action directe nécessaire d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur de la réussite dans le processus.
 - b. D'autre part, la pratique peut prendre un format **actif** lorsque cette dernière se fait au travers de l'intervention active d'une actrice ou d'un acteur de la réussite. C'est le cas de la plupart des pratiques qui nous viennent traditionnellement à l'esprit lorsque l'on imagine une pratique d'accompagnement (ateliers de soutien, rendez-vous, formations...).

Comme pour les visées, il est évident qu'une pratique peut cumuler un format matériel (recours à un ensemble d'outils de soutien à la réussite) et actif (travail par l'échange et l'interaction de l'acteur ou l'actrice à la réussite avec les étudiant·es). Cependant, nous proposons ici de référencer le format principal de la pratique d'accompagnement décrite.

La ligne du temps

Le poster offre également la possibilité de situer votre pratique sur une **ligne du temps** représentant une année académique, commençant en septembre et se terminant en août. Avec cette ligne du temps, **plusieurs cadres modulables** sont proposés à des moments clés de l'année (avant l'entrée, à l'entrée, après la première session d'examen). Tous ces cadres ne doivent pas être utilisés obligatoirement lors de la création du poster et vous pouvez très bien supprimer les cadres qui ne vous seraient pas utiles ou changer leurs noms si cela facilite la description de votre pratique. Par exemple, plusieurs cadres proposés ne s'ajustent pas à la réalité de l'enseignement de promotion sociale qui fonctionne par module. Dans ce cas, il sera nécessaire de modifier les cadres afin de les faire coller au mieux à votre réalité. L'idée est de vous proposer un ensemble d'espaces vous permettant de décrire avec plus de détails comment votre pratique prend place pendant l'année et ses moments clés.

Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez également vous servir de cette ligne du temps pour montrer comment votre pratique s'articule **avec d'autres éléments clés de l'année** (la session d'examen, des stages, le blocus, le déroulement de cours, d'autres pratiques d'accompagnement à la réussite...) afin de rendre votre présentation la plus vivante et précise possible. L'objectif de cette ligne du temps est de faire comprendre un peu mieux **le vécu spécifique de vos étudiant·es et comment la pratique s'inscrit dans une approche plus globale de la réussite**.